



«Les principales industries manufacturières, surtout dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont: les travaux de confection de toutes sortes d'instruments d'agriculture en fer et en bois, de voitures, charrettes et de matériel roulant pour les chemins de fer (y compris les locomotives), les manufactures de coton et de lainages, les scieries, les tanneries, les ateliers de mécaniciens, les ferronneries, les manufactures d'ameublements, de papier, de savon, d'articles en bois, de chaussures, d'habits, de portes et fenêtres, de douves, de tabac, de conserves alimentaires et de fromage. Le raffinage du sucre se fait d'une manière extensive à Halifax et à Montréal.» (1887)

«Le groupe du fer et ses produits a été le plus touché de tous par la dépression. En comparaison avec 1929, le rendement de la sidérurgie, en 1933, a baissé de 71.3 p. 100 en valeur brute. La diminution des salaires et gages a été de 62.8 p. 100, et celle du nombre des employés, de 46.4 p. 100.» (1937)

«C'est au cours des dix dernières années que l'industrie boulangère, grâce à l'augmentation des populations urbaines et de l'amélioration du transport, qui permet de plus en plus aux populations rurales de s'approvisionner de pain de la ville,



a fait ses plus grands progrès. Durant cette période les immobilisations ont augmenté de 37 p. 100, et le personnel, de 56 p. 100.» (1937)

AUJOURD'HUI

La forte croissance de l'activité d'ensemble du secteur de la fabrication en 1984 permet de constater que cette poussée est surtout attribuable au redressement de l'industrie automobile. Les expéditions des entreprises de fabrication d'équipement de transport, expéditions constituées dans une proportion de 87.7% de véhicules automobiles et de pièces connexes, ont enregistré une hausse remarquable de 33.2% pour atteindre \$37.9 milliards.

Sur le plan des expéditions de marchandises, suivant la province, la Nouvelle-Écosse a enregistré

la meilleure performance en 1984; ses livraisons ont augmenté de 18.1% par rapport à celles de l'année précédente. Suivent de près l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, dont les livraisons se sont accrues respectivement de 17.2% et 16.8%.

Au 31 mars 1986, le Bureau des brevets avait délivré près de 1.2 million de brevets. Les brevets restent en vigueur pour une période de 17 ans à partir de la date de délivrance.